RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01503
Numéro SIREN : 815 164 611
Nom ou dénomination : ABA VULCA

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2022 sous le numéro de dépôt 9783

ABA VULCA

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 1, rue de l'Epée
ZA du Chêne Rond
LE PUY ST BONNET
49300 CHOLET

815.164.611 RCS ANGERS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 1ER JUILLE 2022

L'an deux mille vingt deux,
le 1er Juillet, à 12 heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale Extraordinaire au siège social sur convocation du Président.

Sont présents :

La SARL GROUPE EJB, titulaire de 750 actions

Représentée par son Gérant Monsieur Erwan BILLI

Monsieur Erwan BILLI, titulaire de 250 actions

Total des actions présentes..... 1.000 actions

Monsieur Erwan BILLI, Président Associé de la SAS ABA VULCA préside la séance.

Le Président constate que tous les associés sont présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de la Présidence
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION – CHANGEMENT DE PRESIDENCE

L'assemblée générale, constatant la démission de Monsieur Erwan BILLI de son mandat de Président à effet de ce jour, décide de nommer conformément à l'article 20 des statuts :

La SARL GROUPE EJB
SARL au capital de 120.000 €uros
Siège Social : 2, rue de l'Epée – LE PUY ST BONNET – 49300 CHOLET
Immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 913.139.713
Représentée par son gérant Monsieur Erwan BILLI

A compter du 1er Juillet 2022, pour une durée indéterminée.

La SARL GROUPE EJB représentée par Monsieur Erwan BILLI déclare accepter le mandat de Présidente qui vient de lui être confié en précisant qu'elle n'est frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer la fonction de Présidente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Mr Erwan BILLI

La SARL GROUPE EJB
Signature précédée de la mention
« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente